

## **Groupe de travail Musique enregistrée COREPS**

### **Conclusions de la réunion du 5 juin 2024**

#### **Etaient présents :**

Sébastien Guerrier – SNAM CGT  
Sébastien Duenas – SUD Culture  
Florian Auvinet – Grand Bureau  
Anne-Laurence Chambon – La Félin  
Pierre-Alexandre Gautier – La Félin  
Didier Maes – Profedim  
Marine Berthet – Profedim / France festivals  
Christine Azoulay – Région AURA  
Fabrice Mazzolini – DRAC AURA  
Marjorie Glas – coordinatrice du COREPS

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) informe que sur l'aide régionale aux équipes artistiques, il n'y a pas eu de 2<sup>e</sup> session.

Christine Azoulay (Région AURA) précise que sur ces aides, la prochaine session aura lieu en 2025. Ces aides au projet sont inscrites sur un budget équivalent aux deux sessions.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) explique que cela est problématique car les productions sont conditionnées sur la 2<sup>e</sup> session pour certains acteurs.

Christine Azoulay (Région AURA) remontera à l'exécutif la nécessité pour les musiques actuelles d'avoir 2 sessions par an.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) constate que ce signal est préoccupant.

Anne-Laurence Chambon (La Félin) ajoute que ce qui est problématique, c'est que de nombreux acteurs attendaient la 2<sup>e</sup> session pour déposer un dossier.

Florian Auvinet (Grand Bureau) appuie les réactions précédentes. Les deux sessions se justifient sur la temporalité des musiques actuelles. Au-delà de la dimension financière, le problème est celui de l'anticipation de l'information. Il rebondit aussi sur le sujet du jour (la création d'une nouvelle aide régionale à la production phonographique): il est important d'avoir un retour de principe de la Région pour qu'on puisse se donner un calendrier de travail. Or, Mila Konjokovic étant absente, il s'interroge sur la modalité de poursuite des échanges.

Fabrice Mazzolini (DRAC) ajoute que, sur le contrat de filière, la VP semblait être plutôt favorable à l'endroit du secteur. La période est tendue pour les collectivités et pour l'Etat. Il y a un travail à faire à long terme. Le COREPS peut jouer un rôle de manière constructive pour montrer l'importance des musiques actuelles et de patrimoine en matière de rayonnement régional, de vivacité culturelle, d'emploi, etc. Il faut penser de manière collégiale comment on peut fournir un document transpartisan, factuel sur ces enjeux.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) pensait que c'est ce qui avait été fait avec le dossier de Grand bureau. Le groupe est sorti de ce 1<sup>er</sup> COREPS avec une porte d'entrée sur le numérique.

Fabrice Mazzolini (DRAC) insiste sur l'utilité du COREPS comme espace de dialogue qu'il aboutisse ou non. On peut avoir un débat sur l'opérationnalité et la résultante mais c'est important sur l'aspect démocratique. C'est d'autant plus important que dans le contrat de filière, la dimension de la filière phono n'est pas prise en compte. Il y a un intérêt à travailler spécifiquement le phono dans le COREPS, en y intégrant les musiques classiques. Pour prendre les problématiques d'édition et de filière phono de manière globale.

### **Retour des musiques de patrimoine et de création sur les propositions de Grand Bureau**

Marine Berthet (Profedim / FEVIS) explique avoir envoyé le compte-rendu de la dernière réunion et le dossier de Grand Bureau aux adhérents Profedim et FEVIS.

Ils partagent ces préoccupations.

Des spécificités seront à ajouter :

- La production du support physique reste important : les ventes restent substantielles. Elles assoient la programmation des lieux, le lien avec le public à la sortie du concert, c'est un endroit pour les médiathèques (futur public)
- Les effectifs de la musique classique sont importants (orchestre) : le nombre de musiciens à rémunérer est important d'où le caractère fondamental de l'aide phono.
- L'aide régionale sert à faire les enregistrements en région : cela évite des surcoûts très importants.
- Place importante des livres disques dans l'édition phono propre à la musique classique.

Fabrice Mazzolini (DRAC) ajoute la place importante du champ de la lecture jeune public. Il considère aussi que l'objet physique comporte un devoir de mémoire. Dans les musiques de patrimoine, la notion d'enregistrement / de version est fondamentale (notion d'interprétation ne se sanctuarise que sur l'enregistrement et pas sur concert). L'aide est aussi essentielle en terme de diversité artistique.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) précise que le physique n'est pas une spécificité de la musique classique. Il existera toujours. Ce n'est pas là qu'est le débat. Quid de la partie numérique du côté des musiques de patrimoine et de création ?

Marine Berthet (Profedim / FEVIS) explique être en accord total avec le dossier de Grand Bureau. C'est simplement que le physique n'était pas assez mentionné.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) souhaite éviter de matraquer sur la question du support physique et insister sur le numérique. Sur tous les styles musicaux, sur les notions de numérique, il est important d'avoir le point de vue des acteurs régionaux.

Marine Berthet (Profedim / FEVIS) explique que sur le numérique, elle partage les mêmes préoccupations. Mais cela pose d'autres soucis, liés au séquençage des œuvres et la difficulté à être repéré en tant que genre expérimental.

Anne-Laurence Chambon (La Félin) explique qu'elle a la même difficulté avec les morceaux longs. L'idée était de ne pas tout matraquer sur le physique, mais d'apporter de l'innovant pour que la Région y trouve de l'intérêt : trouver des financements pour éviter une fracture sur le numérique. Avoir une vraie recherche sur le numérique.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) insiste sur la question de la découvrabilité des œuvres. Il faut une maîtrise technique de l'environnement numérique pour favoriser l'existence d'un répertoire régional / local.

Anne-Laurence Chambon (La Félin) suggère de retravailler quelques points pour que ce soit le plus simple possible.

Fabrice Mazzolini (DRAC) pense qu'il faut montrer la logique de filière musicale au sens large.

Christine Azoulay (région) propose de mutualiser et de simplifier le texte. En insistant sur le poids économique du classique.

Florian Auvinet (Grand Bureau) explique que cela dépend aussi de l'objectif. Il faut faire converger avec quelque chose de commun à partir des contributions de Grand Bureau. Peut-être distinguer dans la note un état des lieux qui a vocation à être complété et des propositions concrètes. Il faudrait que cette version 2 issue des travaux du COREPS permette d'en tirer un peu autre chose.

Marine Berthet (Profedim / FEVIS) considère qu'il faut une nouvelle forme sinon ce ne sera pas relu.

Fabrice Mazzolini (DRAC) propose que soit produit un A4 de constats et de préconisations, avec d'éventuelles annexes.

Marine Berthet (Profedim / FEVIS) demande de réintégrer la notion d'un soutien à l'enregistrement dans les propositions et pas seulement la transition numérique.

Florian Auvinet (Grand Bureau) rappelle qu'il s'agissait de poser une proposition différente de ce qui existe, allant dans le sens d'une évolution de l'aide.

Marine Berthet (Profedim / FEVIS) demande de préciser que l'enregistrement c'est aussi pour du numérique.

Florian Auvinet (Grand Bureau) propose de faire converger sur la dimension filière régionale. L'objectif est de permettre de continuer d'enregistrer en Région pour le maintien d'un savoir-faire. Cela participe à un écosystème créatif.

Fabrice Mazzolini (DRAC) précise que travailler ensemble ne doit pas uniformiser le propos ou enlever la singularité des métiers et des esthétiques. Mais il est important de parler d'une seule voix, quitte à parler de la spécificité d'une discipline.

Marjorie Glas enverra une synthèse courant juillet pour relecture et validation.

## **2- Travailler la question de la formation sur la transition numérique**

Fabrice Mazzolini (DRAC) a interrogé Marion Wolf en charge du volet numérique à la DRAC et qui a donné des liens vers des aides dans le champ de la transition numérique. Notamment concernant le dispositif compétences et métiers d'avenir, un appel d'offres pour un accompagnement dans champ transitions numériques, dans le cadre de France 2030. Il suggère d'inviter Marion Wolf sur une prochaine réunion.

Côté Félin (fédération des labels indépendants), la question de la formation sur le sujet est un sujet récurrent qui remonte au ministère et au CNM. C'est un sujet complexe car le numérique bouge très vite. Il existe une fracture numérique sur certaines esthétiques qui vont disparaître si elles ne s'emparent pas de cela.

Florian Auvinet (Grand Bureau) précise que l'offre de formation du CNM propose 3 ou 4 formations sur ces enjeux-là. Il faut poser la question du contenu et de l'accessibilité. La suggestion de Fabrice est bonne. Il faudrait aussi intégrer le CNM dans les discussions. Avec des contenus plus finement ciselés.

Fabrice Mazzolini (DRAC) suggère d'imaginer un cahier des charges de formations et d'aller voir Romain Laleix pour en discuter avec lui. Il faudrait au préalable identifier besoins en Région.

Anne-Laurence Chambon (La Félin) propose de mettre l'AFDAS autour de la table.

Il est décidé d'organiser une réunion spécifique sur cette question (par ex., 2<sup>e</sup> partie de réunion en septembre).

## **3- Identifier les financements existants au sein de la DRAC et de la Région concernant la transition numérique**

Des éléments seront envoyés par Fabrice Mazzolini.

Côté Région, il n'y a rien d'identifié a priori.

## **4- Aides existantes pour faire des salons internationaux**

Il n'existe rien côté DRAC.

Il existe une aide du CNM là-dessus qui prend en charge présences, déplacements, logements, mais elle est assujettie au fait d'avoir + de 1000 abonnés sur les plateformes de streaming pour les artistes présentés. Et l'aide est complexe à monter.

**5- Mieux travailler avec monde de la tech, de l'audio-visuel en local. Une réflexion sur les nouveaux supports permettra de retrouver l'attractivité du secteur**

Cf. Salon films animation. Compositeurs musique à l'image hors réseau pro.

Il y a beaucoup de chose à travailler avec le monde du cinéma, des jeux vidéo. Il faudrait qu'ils soient cosignataires d'une défense du phono en région. Pourquoi ne pas élargir le groupe avec Marion Wolf et Claire Fillot. Et le Pôle Pixel avec Grame et l'AADN.